



SI DE LA REGION DE DINARD POUR LES ORDURES MENAGERES (Siren : 253501951)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Dinard
Arrondissement	Saint-Malo
Département	Ille-et-Vilaine
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/08/1984
Date d'effet	16/08/1984

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. François MOREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Usine de traitement des ordures ménagères
Numéro et libellé dans la voie	Mon Repos
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	35800 DINARD
Téléphone	02 99 46 20 78
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 447
Densité moyenne	410,50

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
35	Dinard (213500937)	10 729
35	La Richardais (213502412)	2 440
35	Le Minihic-sur-Rance (213501810)	1 477
35	Pleurtuit (213502289)	6 372
35	Saint-Briac-sur-Mer (213502560)	2 028
35	Saint-Lunaire (213502875)	2 401

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Ce syndicat a pour objet : - de traiter les ordures ménagères et déchets collectés dans les communes de la région de Dinard et éventuellement de procéder à leur ramassage, - de mettre en oeuvre la collecte sélective par apport volontaire ou par enlèvement de porte à porte, - de traiter et éliminer les déchets issus de la collecte et du traitement collectif et non collectif des eaux usées des communes du canton de Dinard ou de leurs syndicats d'assainissement constitués, - de procéder à la modernisation du traitement des ordures ménagères, - de procéder à la mise en place des moyens de traitement des déchets issus de la collecte et du traitement collectif et non collectif des eaux usées, - d'assurer l'exploitation de ces installations de traitement ainsi que des décharges actuelles ou futures destinées à recevoir les déchets non justiciables d'un traitement, - d'assurer l'exploitation de l'installation destinée à recevoir les déchets de la collecte et du traitement collectif et non collectif des eaux usées. Il pourra assurer cette exploitation soit par lui-même ou par l'intermédiaire d'une société spécialisée</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
- accueillir et gérer la fourrière animale du canton.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
22	S.MI. DES DECHETS DES PAYS DE LA RANCE ET DE LA BAIE (252203195)	SM fermé	248 315

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)